Séminaire SNES – Août 2009

Note préparatoire sur le syndicalisme

Deux questions majeures seront au cœur des débats du 6e congrès fédéral :

- ✓ L'avenir du syndicalisme et de la Fsu
- ✓ La conception de la fédération et du fédéralisme ; devenir des syndicats qui la composent.

Avenir de la FSU et du syndicalisme

Le débat a été engagé par les congrès 2009 du SNES dans le cadre du thème *« Pour la rénovation du syndicalisme »* et le document final a été adopté par le congrès national par 81,8% de pour, 13,5% de contre, 4,4% d'abstentions.

Notre objectif était à la fois d'apporter notre contribution à la construction des mandats de la Fsu et nourrir la réflexion des syndiqués et des personnels du second degré.

Le congrès a d'abord confirmé qu'il écartait toute idée de transformation de la Fsu en nième confédération et souligné que l'élargissement de la Fsu aux trois fonctions publiques n'a pas, malgré des aspects positifs, produit les effets escomptés.

Il a affirmé que toute démarche doit être guidée par notre objectif permanent d'unification syndicale et associer les syndiqués à toutes les étapes de l'évolution.

Cette unification du mouvement syndical doit se réaliser autour d'une conception d'un syndicalisme de transformation sociale et de lutte, non pour que la FSU se fonde, se dilue, dans une confédération existante, mais pour y porter ses propres analyses, ses propres propositions, pour les faire émerger dans le débat public, et pour participer à la construction d'un nouvel outil syndical, sur la base de ses orientations et de ses pratiques.

Il s'agit aujourd'hui d'aller au-delà du travail intersyndical conduit notamment avec la CGT et Solidaires et de prendre des initiatives concrètes de travail en commun susceptibles de contribuer aux nécessaires rapprochements d'organisations : cette démarche devrait consister dans un premier temps en un travail et des prises de position communes, et d'abord sur des champs et sujets sur lesquels nous avons prise, tels que la formation professionnelle, les qualifications, la fonction publique, etc.

Notre souci est de promouvoir un syndicalisme capable de penser ensemble problèmes économiques et sociaux et problématiques syndicales, intégrer les changements de société et leurs effets sur les salariés afin de mieux concevoir les besoins.

Ces démarches doivent être publiques et permettre que les syndiqués y contribuent.

« Le nouveau syndicalisme, la FSU doit proposer de le construire à tous nos partenaires réguliers : à la CGT sans laquelle toute perspective d'unification syndicale serait illusoire et à toutes les forces syndicales qui souhaiteront s'inscrire dans ce processus.

Ces formes de travail peuvent donc préfigurer des rapprochements avec l'une ou/et l'autre des organisations, dans l'optique non de «rejoindre » l'une d'entre elles, ni d'entrer dans une fusion / absorption mais de construire ensemble et pas à pas un nouveau syndicalisme. »

En même temps qu'elle prendra des initiatives dans ce sens, la Fsu doit continuer à se renforcer, à organiser les mobilisations et à créer des rapports de force dans tous les champs de notre intervention syndicale.

<u>Des dynamiques se construisent</u>

Des rencontres bilatérales ont déjà eu lieu entre d'une part la Fsu et la Cgt (10 mars 2009) et d'autre part entre la Fsu et l'Union syndicale Solidaires (Uss). Chacune a donné lieu à un communiqué commun (cf. annexes).

Les structures départementales des organisations ont été invitées à se rencontrer.

Des initiatives se mettent en place

Les engagements Fsu – Cgt de travail commun régulier et d'initiatives publiques sur un certain nombre de sujets commencent à se concrétiser. Un groupe de travail commun Fsu-Cgt a été mis en place qui a déjà tenu trois réunions de travail pour préparer des initiatives nationales communes, qui se tiendront avant les congrès respectifs de la Cgt et de la Fsu sur :

- ✓ La formation professionnelle et l'emploi – Caen, 10 novembre 2009
- ✓ La petite enfance – Toulouse, 21 novembre 2009
- ✓ Le paysage syndical français et l'unité (colloque ouvert aux autres organisations syndicales, organisé par une instance extérieure) – fin octobre 2009

Une initiative sur les questions de la Recherche est également envisagée.

Pistes de réflexion

Il va sans dire que les militants UA du Snes seront porteurs dans les congrès départementaux et national des orientations retenues par le congrès national du Snes.

Les congrès fédéraux devront aborder les questions en termes d'objectifs et de finalités. Le but clairement affirmé étant celui de construire un nouveau syndicalisme rénové et unifié, susceptible de créer des dynamiques d'action et de syndicalisation. Peut-être faudrait-il aussi réaffirmer ce qui appartient à notre corpus syndical, et qui ne l'a pas été lors du congrès du Snes, à savoir notre volonté de construire un syndicalisme unitaire et majoritaire.

En même temps, les S2 du Snes s'engageront pleinement dans les rencontres bilatérales dont les sections départementales Fsu doivent prendre l'initiative. Il est nécessaire que la direction nationale du Snes dispose de comptes-rendus de ces rencontres, voire des initiatives prises localement.

L'évaluation du travail engagé et des initiatives prises avec la Cgt aura toute sa place dans la réflexion des congrès.

La démarche unitaire engagée depuis janvier 2009 par huit syndicats sera également évaluée tant dans sa dimension plate-forme que dans les modalités d'action retenues dans un contexte de crise et de fort accroissement du chômage.

Réfléchir à des propositions concrètes pour impliquer les adhérents du Snes. Nous devons veiller à une bonne articulation des différentes initiatives dont il convient d'assurer le succès (séminaire ua-snes de novembre ; stages nationaux de formation syndicale en lien avec les problématiques des congrès Fsu). Faut-il envisager des initiatives nationales complémentaires ? quel type d'initiatives au niveau des départements ? Réunions et stages de formation dans les départements et régions ? rôle et contenus de nos publications syndicales ?

Notre réflexion se doit bien évidemment d'intégrer « l'environnement syndical » : mise en place des nouvelles règles de représentativité ; conseil national Cfdt de juin 2009 ; congrès de la Cgt et de l'Unsa.

Quelle conception de la fédération ?

La question de la conception de la fédération est fortement revenue au devant de la scène en particulier à l'occasion du dossier sur la formation des maîtres. Elle n'est en même temps pas dissociable de la réflexion sur la construction d'un nouvel outil syndical unifié.

Nous sommes de façon quasi-permanente confronté à la tentative de remettre en cause un des principes fondateurs de la Fsu, fédération de syndicats nationaux, par l'affirmation de « la primauté » du fédéral opposé au « corporatisme » dont sont porteurs certains syndicats nationaux. Il « est urgent d'en rappeler les limites » (des SN).

Le Snes est au cœur d'attaques directes ou feutrées. Il constitue pour nombre de détracteurs l'obstacle qu'il convient de contourner par le biais de « positions fédérales » qui s'imposeraient à lui comme aux autres syndicats. Nous le savons, ce sont ce type de « fédéralisme » et la négation de la souveraineté des syndicats nationaux, qui ont conduit à l'implosion de la Fen.

Pour celles et ceux qui penseraient à une exagération, on peut donner cet extrait de l'intervention du porte-parole de l'éé lors du Cdfn de juin 2009 : « *Que les choses soient bien claires, nous refusons une version réductrice et fausse de la FSU. Non la FSU n'est pas seulement une fédération de SN ; Les SD, les tendances existent que vous le vouliez ou non. Mais surtout si en effet nous ne voulons pas de la FEN, nous savons tous, rappelons-nous le SNETAA que le refus de débattre, de*

chercher la synthèse, de respecter le pluralisme peut conduire à l'explosion. Non l'EE ne fait campagne contre le SNES. D'abord parce que pour l'EE le SNES est comme tous les autres syndicats, pluraliste. Que son fonctionnement profondément archaïque ; anti démocratique avec un centralisme démocratique digne d'autres temps et d'autres lieux, tente de nous faire croire à un bloc ne doit pas nous amener à nous tromper. Le SNES c'est aussi nous, c'est aussi, et ce n'est un secret pour personne heureusement, à l'intérieur même d'UA des sensibilités parfois plus opposées entre elles qu'avec les tendances constituées. Donc oui nous combattons une orientation présente dans le SNES, qui s'est particulièrement et clairement exprimée lors de son congrès, qui prépare le congrès FSU pour y imposer une orientation que nous estimons mortifère pour le projet que nous avons. Alors oui l'EE, et nous espérons ne pas être seuls, mène campagne contre cette orientation, pas contre le SNES. Non jamais, jamais, nous n'accepterons que la FSU se réduise à une triste et inefficace intersyndicale des syndicats enseignants. »

Cette offensive ne doit bien évidemment pas nous conduire à un quelconque repli dans une « forteresse assiégée ». Il s'agit effectivement d'un débat d'orientation, que nous devons mener en y associant le plus largement possible les syndiqués.

Nos orientations ont été rappelées notamment dans une note d'avril 2008, débattues dans un séminaire nationale de mai 2008. Elles sont rappelées ci-dessous.

« Un fonctionnement issu de la fondation de la FSU

Le fonctionnement et la structuration interne de la FSU résultent des choix d'orientation et des principes qui ont présidé à la création de la FSU. Ils ont été établis au Congrès de Mâcon en 1994.

Notre objectif était et demeure de faire vivre un véritable fédéralisme c'est-à-dire une mise en commun résultant de choix collectifs, fondée sur la conviction que c'est le chemin nécessaire de l'efficacité syndicale. Il s'agit d'éviter les deux écueils d'une fédération qui impose ses orientations et décisions aux syndicats nationaux ou d'une fédération qui soit une simple structure intersyndicale.

Plusieurs choix essentiels ont été très directement inspirés par la volonté d'en finir avec le type de conflits vécus dans la FEN pendant 30 ans et qui ont conduit à sa disparition.

- *Le respect de la souveraineté des syndicats nationaux parce qu'ils sont au plus près du métier, des attentes et des revendications des personnels.*
- *La « prime » aux syndicats à faible effectif pour leur donner des garanties de ne pas être considérés comme quantité négligeable ou être instrumentalisés en force d'appoint.*
- *La nécessité de faire vivre le pluralisme*
- *Le recours à une majorité qualifiée pour obliger à s'écouter, à rechercher des synthèses et se donner de sérieuses garanties sur la mise en œuvre des décisions prises, par le fait même qu'elles sont très largement approuvées.*
- *Le souci, en même temps, que les deux précautions ci-dessus ne conduisent ni à des minorités de blocage, ni à s'éloigner trop du principe démocratique « un syndiqué, une voix » au point d'aboutir à ce qu'une minorité de syndiqués puisse réunir une majorité dans les instances.*

Les modalités d'organisation et de fonctionnement retenues pour la FSU découlent de ces choix :

1. *La FSU est une fédération de syndicats nationaux*
2. *Le fonctionnement interne repose sur un trépied : les syndicats nationaux, les sections départementales, les courants de pensée.*
3. *Dans le cadre du fonctionnement interne, les instances reposent sur ce trépied, aucun courant de pensée ne peut détenir plus de 50 % des sièges, la majorité de prise de décision est fixée à 70 %.*

<u>La FSU fédération de syndicats nationaux</u>

Ce choix signifie que la fédération tient sa légitimité des syndicats nationaux; cette identité de la Fédération est distinguée du fonctionnement interne où plusieurs autres composantes sont reconnues (sections départementales, courants de pensée).

Iil découle plusieurs principes de cette conception de la fédération . La position de la fédération dans un secteur doit toujours être en dernier ressort celle du ou des syndicats nationaux concernés par ce secteur, le rôle de la fédération étant de favoriser la recherche de synthèses, de créer une dynamique allant au-delà du simple intersyndicalisme, de s'emparer des questions qui, par leur transversalité, concernent l'ensemble des champs couverts par la fédération ou qui concernent les personnels qu'elle rassemble. Les conditions de l'expression publique de la FSU doivent tenir compte

de ces constats ; il en va de même de toute discussion ou négociation avec d'autres organisations syndicales ou avec les pouvoirs publics.

Cette démarche découle de notre attachement à un « syndicalisme de métier » qui permette la construction d'expressions revendicatives à partir des préoccupations réelles des professions que la fédération entend rassembler.

Elle se traduit alors par des principes de fonctionnement liés à ces choix stratégiques :

1 - Les militants de la fédération doivent avoir un "ancrage" dans l'activité de leur syndicat national ; nous rejetons l'existence de militants exclusivement fédéraux jugeant que cela est un des éléments de la dérive du fonctionnement de la FEN avant son explosion.

2 - Les délégations de la FSU "à l'extérieur" sont constituées à partir de la représentation des syndicats nationaux et en fonction de la nature des sujets traités.

3 - Lorsqu'il s'est agi de créer un secrétariat national pour élargir l'exécutif, il a été constitué à partir de la représentation des syndicats nationaux (EE y disposant d'un siège).

4 - Les secteurs sont constitués sur la même base; leur "pilotage" est collégial (collectif d'animation), les secteurs ne constituent pas l'exécutif de la fédération (à l'image de ce que peut être la constitution des exécutifs de certains syndicats nationaux).

Ces règles s'appliquent pour tous les niveaux géographiques de la FSU. »

Notre conception du fédéralisme implique à la fois le respect de la volonté de souveraineté des syndicats nationaux et la volonté de construire par le débat de véritables synthèses fédérales dans lesquelles chacun puisse se retrouver ; elle suppose aussi le respect du vote des syndiqués dont ¾ des suffrages se portent en faveur de l'orientation Unité et Action.

Documents

Communiqué Fsu – Cgt (rencontre du 10 mars 2009)

« Dans une première partie nous avons échangé sur la situation, la journée d'action et les perspectives de suites. Nous sommes facilement tombés d'accord sur l'importance des enjeux et la force du mouvement ainsi que la nécessité de suites. Nous avons insisté sur l'idée que le 1er mai semblait devoir constituer naturellement une nouvelle étape mais qu'il fallait débattre de perspectives plus rapprochées.

Nous avons ensuite écha,ngé sur les question d'avenir du mouvement syndical français, d'unité et de relations entre nos organisations. L'accord s'est fait sur l'idée qu'il fallait éviter tout processus bureaucratique et artificiel et mener ce débat avec les syndiqués sans exclusive a priori; les congrès respectifs de la CGT et de la FSU peuvent en être l'occasion.

En tout état de cause nous sommes convenus d'approfondir nos relations de travail, qu'il s'agisse de sujets sur lesquels ces relations sont anciennes (protection sociale par exemple) ou de sujets d'intérêt commun où l'apport de chaque organisation peut permettre un véritable enrichissement. C'est le cas des questions de formation professionnelle et de qualification en rapport avec le travail (où une initiative a déjà eu lieu avec la fédération de la métallurgie et l'UGICT qui pourrait être étendue au plan interprofessionnel), de la recherche avec les questions de lien entre public et privé, et du sujet de la petite enfance.

Par ailleurs nous avons évoqué la perspective d'un colloque sur le syndicalisme ouvert à d'autres partenaires. Et il a été convenu que chaque organisation poursuivrait la réflexion sur l'évolution des rapports entre FSU et CGT. »

Communiqué Fsu – Union syndicale Solidaires (rencontre du 7 mai 2009)

« Cette rencontre a donné lieu à un échange approfondi sur la situation sociale et syndicale. Les deux délégations ont, à nouveau, constaté leur large convergence de vues sur la situation sociale et économique, sur leurs démarches revendicatives et sur les questionnements fondamentaux qui leurs sont posés, notamment, dans le cadre de l'unité à huit et de la construction d'un mouvement d'ensemble, face à la crise.

Elles ont également échangé sur les questions que leur pose notamment la nouvelle loi sur la représentativité (dans le public comme dans le privé). Si la situation des deux organisations pèse sur leur perception et leurs réponses, elles ont convenu de poursuivre leurs échanges et dialogues sur ces questions.

Elles se félicitent du travail unitaire commun engagé, notamment sur la question des services publics avec la CGT et d'autres forces associatives. Elles entendent développer chaque fois que possible ce type de travail au niveau local et national.

Elles entendent également poursuivre le travail commun commencé sur la question des collectivités territoriales et sur celle de la répartition des richesses.

La FSU a informé Solidaires du travail engagé avec la CGT et de son souhait de voir ces initiatives rester ouvertes à tous ceux qui le souhaitent.

Les deux délégations sont convenues de se revoir régulièrement pour approfondir ces échanges et elles se sont accordées pour demander aux organisations départementales de Solidaires et de la FSU de se rencontrer. »

Communiqué de la Fédération des syndicats Sud Education du 26 juin 2009 (extraits)

« La fédération des syndicats Sud Education s'étonne de la convergence constatée par le bureau national entre Solidaires et la Fsu. Nous ne faisons pas le même constat. (...) La recomposition du paysage syndical conduit à des regroupements d'appareils. Laissons cela aux autres. La fédération des syndicats Sud Education est favorable à l'unité syndicale la plus large à la base et dans les luttes. Mais nous ne participerons pas à des rapprochements bureaucratiques : les appareils ont des intérêts qui sont absolument opposés à ceux du mouvement social. »